



**COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 4 DECEMBRE 2019
À 20H30**

Membres en exercice : 13

Présents : 12 Votants : 12 (Pour : 12 / contre : 0 / abstention : 0) Absente excusée : 01

Date de la convocation et de l'affichage : **27 Novembre 2019**

LE MERCREDI 4 DECEMBRE 2019, à vingt-heure trente, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de FORGES se sont réunis dans la Salle du Conseil, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sont présents : Mesdames BERNARD Micheline, DUPONT Cécile, GONÇALVES Sidalia, LE ROCHELEUIL Angélique, VILLAUDY TALLEC Isabelle, Messieurs BARITEAU Philippe, BERNARD Gilbert, DURRANT Arnaud, LUCAS Cédric, RENOU Gérard, SAUNIER Jean-Luc et TERRIEN Philippe, formant la majorité des Membres en exercice, le Conseil étant composé de treize Membres.

Est absente et excusée : Madame LAFORGE Fabienne

Monsieur Philippe BARITEAU est élu Secrétaire de séance.

La séance est ouverte sous la présidence de *Micheline BERNARD*, le Maire.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte à 20H30, Conformément à l'article L2121.18 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance est publique.

Approbation du compte-rendu de séance du Vendredi 25 Octobre 2019

Le compte-rendu de la séance du Vendredi 25 Octobre 2019 est approuvé à l'unanimité.

Aménagement de la Rue Délidon

1) Travaux

Monsieur Philippe BARITEAU, Maire-Adjoint, informe l'Assemblée du début des travaux pour le 5 Décembre prochain avec la pose des casiers pour les eaux pluviales. L'effacement des réseaux se terminera début janvier avec l'enlèvement des poteaux.

2) Financement

Après la présentation des différentes offres bancaires, le Conseil Municipal choisit de contracter un prêt de 320 000,- Euros sur 20 ans, au taux de 1,19%, auprès de la Caisse d'Épargne.

Eglise

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'elle a sollicité un nouveau rendez-vous avec l'architecte Madame Nathalie LAMBERT, afin d'établir des devis plus précis des travaux intérieurs de l'église.

Logement communal

Monsieur Gérard RENOU, Maire-Adjoint informe le Conseil Municipal de l'avancée des travaux. Au 1^{er} février, le logement communal pourra être disponible à la location.

Le Conseil Municipal décide que le logement situé 2 rue Délidon sera loué au prix de 500,- Euros et que celui au 4 rue Délidon sera loué au prix de 350,- Euros.

La famille TAÏBOV qui occupe actuellement avec leurs 4 enfants, le logement du 4 rue Délidon, a sollicité la Commune pour occuper l'autre logement plus spacieux et plus adapté.

Une publicité paraîtra dans le prochain Bulletin Municipal et sur le site internet de la Commune.

Contrats Personnel

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que les contrats de plusieurs Agents Communaux ne sont plus adaptés. Il convient donc de saisir le Comité Technique du Centre de Gestion pour régulariser cette situation.

Décisions budgétaires

1) Indemnité de Conseil et d'assistance allouée au Comptable du Trésor Public

Madame le Maire donne lecture du courrier reçu de Monsieur Eric ARSICAUD, sollicitant cette indemnité selon l'Arrêté Ministériel en vigueur.

Considérant les prestations de conseil et d'assistance, le Conseil Municipal fixe le taux de l'indemnité, pour l'année 2019, à 60% du montant sollicité par le Comptable Public.

2) Eclairage public

Le Conseil Municipal valide le remplacement d'un foyer vétuste d'éclairage public à côté de l'église pour un reste à charge de 331,41 Euros HT.

Travaux en cours

Monsieur Gérard RENO, Maire-Adjoint, présente les devis suivants :

1. Entreprise GOIZIN Laurent :

- | | |
|---|-------------------|
| - Pose d'un portail pour clôturer le coin du garage à vélos pour : | 1 356,- Euros TTC |
| - Pose d'un portail et d'un garde-corps devant le pigeonnier pour : | 3 672,- Euros TTC |
| - | |

A voir sur le Budget 2020.

2. La Société BINAUD :

Elle a transmis un devis pour la régulation des chauffages des classes élémentaires et de la 1^{ère} extension de l'école maternelle pour 743,70 Euros TTC.

Le Conseil Municipal décide de contacter Monsieur Fernand KAMP pour un devis contradictoire.

Questions diverses

1. PUYDROUARD : A la suite de l'ouverture du contournement

Madame le Maire expose le compte-rendu de sa réunion avec Monsieur Manuel GRAMMONT, Chef de l'Agence d'Echillais (Direction des Infrastructures du Département). Il va, d'ici le 2^{ème} semestre proposer une convention financière pour le déclassement de la RD 939 et de l'aménagement du bourg de PUYDROUARD.

.../...

Deux autres problèmes ont été évoqués :

- Madame le Maire lui a remis une pétition émanant d'une dizaine d'habitants du sud de PUYDROUARD se plaignant du bruit. Le Département va procéder d'ici quelques semaines à des mesures acoustiques.
- Les Riverains de la Grande Rue sont mécontents de la vitesse excessive des véhicules.

Madame le Maire demande aux services du Département d'étudier un aménagement provisoire.

D'autre part, elle a sollicité les services de la Gendarmerie afin qu'ils procèdent à des contrôles de vitesse.

2. La Maison des héritiers DESBORDES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a reçu le 29 novembre dernier, un jeune couple habitant FORGES, désireux d'acquérir la propriété des héritiers DESBORDES.

Une rencontre est prévue la semaine prochaine avec les héritiers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H30.